

**Session du jeudi 31 mars 2011**

**Discours de Maurice Leroy,**

**Président du conseil général de Loir-et-Cher**

*Seul le prononcé fait foi*

« Mes chers collègues,

L'honneur renouvelé que vous me faites aujourd'hui me touche profondément. Permettez-moi de voir avant tout dans votre choix l'adhésion à une certaine méthode dans la conduite de notre institution, de nos échanges, et dans la mise en œuvre des politiques votées par notre assemblée. Une méthode fondée d'abord sur un débat ouvert, loin de toute polémique politicienne, qui prend modèle sur le goût de la modération propre à notre département de Loir-et-Cher.

Je tiens d'ailleurs à saluer les conditions dans lesquelles s'est globalement déroulé ce renouvellement partiel. Il y a bien eu des inexactitudes et même –je le regrette– des procès d'intention, mais pour ceux qui ont accepté d'aborder les vrais sujets départementaux, l'affrontement électoral a été direct, laissant d'ailleurs apparaître, me semble-t-il, plus de convergences que de désaccords sur l'avenir de notre département et sur les actions à entreprendre. Je tiens à féliciter nos collègues élus, de leur élection bien sûr, mais aussi de cette modération et de cette clarté qui augure bien du travail que nous allons faire durant ces trois ans.

Les urnes ont parlé, les électeurs ont tranché ! Ils ont certes approuvé un bilan et un projet, mais cette campagne a montré la méconnaissance des compétences et des responsabilités des conseils généraux et le faible intérêt de nos concitoyens pour ces élections. Ceci justifie la communication sur nos missions, et souligne aussi la pertinence du futur conseiller territorial, première réponse à l'illisibilité des missions des collectivités territoriales : Communes ; Communautés de Communes ; Départements et Régions, sans oublier les syndicats intercommunaux divers !

Ce que je vous propose aujourd'hui, ce sont les pistes stratégiques pour demain, car comme le dit Maurice Blondel : « L'avenir ne se prévoit pas, il se prépare ».

Nous aurons à travailler ensemble pour préparer cet avenir mais, dès maintenant, je souhaite vous tracer les grandes lignes au travers des trois grands enjeux que nous partageons.

### **En tout premier lieu, l'économie et l'emploi.**

L'action économique n'est pas un but en soi et, en tout cas, notre devoir d'élus est de la considérer sous l'angle du travail qu'elle procure à nos concitoyens.

Alors les juristes pointilleux ou les professeurs en droit public affirmeront que le développement économique n'est pas une compétence départementale !

Certes ils ont raison ! Mais le sujet est si décisif que nous devons nous y atteler.

Ce n'est pas nous, collectivités, qui créons des emplois : ce sont les entreprises, des plus importantes aux plus modestes. Les PME et les TPE, les entreprises artisanales constituent le ciment profond et stable de notre économie et de notre territoire. Elles sont –c'est essentiel- parties prenantes aux liens sociaux de proximité. Notre rôle consiste à agir sur leur environnement, à faciliter leur installation, à favoriser leurs projets.

Nous allons poursuivre et amplifier notre action pour accompagner nos entreprises, à l'image de ce que nous avons fait avec Tréca à Mer et Daher à Montrichard, pour leur donner l'envie de s'implanter en Loir-et-Cher et les aider à s'y développer. Pour cela il faut faire valoir nos atouts, saisir les opportunités et préparer l'avenir.

### **À cet égard, les infrastructures routières et ferroviaires, les transports constituent un élément déterminant, donc prioritaire.**

Il nous faut, bien entendu, poursuivre l'amélioration de l'axe Vendôme-Blois-A85 - notre colonne vertébrale- et valoriser le plus possible l'atout majeur que constitue le triangle A10-A85-A71. Cette liaison structurante a bien démarré. Après Contres, nous lançons la déviation de Cellettes.

Les futurs aménagements ferroviaires constituent autant d'opportunités majeures à saisir pour l'avenir de notre département. Nous devons soutenir fortement le projet

de LGV Centre-Auvergne par l'ouest d'Orléans, ses interconnexions en région parisienne. Et nous devons aussi réussir à obtenir pour la ligne Blois-Paris un arrêt à la gare Bibliothèque François Mitterrand qui nous connecte avec la ligne automatique M14, donc au centre de Paris et, à terme, directement à Roissy et Orly.

Le Ministre en charge du Grand Paris ...et moi-même, sommes certains que la proximité de la capitale représente un véritable atout, pour autant qu'il s'agisse d'une proximité réellement accessible. Il ne suffit pas d'arriver rapidement à Paris, il faut arriver dans un lieu stratégique et connecté. Or, de ce point de vue, Austerlitz, c'est plutôt Waterloo !

Autre atout majeur : notre situation géographique, à mi-chemin entre Orléans et Tours. Elle pourrait apparaître comme un handicap, alors qu'il s'agit en réalité d'un atout de taille dès lors que la qualité des transports rend ces deux pôles aisément accessibles. Il y a là des améliorations à défendre dans les cadencements sur la ligne ferroviaire ligérienne, mais aussi celles le long de la vallée du Cher, ou entre Salbris et Orléans, qui assurent déjà de nombreux déplacements de travailleurs et d'étudiants Loir-et-Chériens. Tout comme nous devons défendre plus de liaisons à partir de la gare TGV de Vendôme et regarder un arrêt à Arrou-Courtalain comme une opportunité et non une concurrence. Oui, me direz-vous, ce n'est pas là notre compétence ! Sans doute, mais attendons, et surtout préparons nous à 2014.

Le deuxième chantier important en matière de développement économique et d'emploi c'est **la formation, et l'adaptation des formations aux réalités et besoins de notre territoire**, ceux des entreprises industrielles, artisanales, agricoles et touristiques. Oui ! C'est, là encore, vous le savez, une compétence de la Région. Pour autant, nous ne pouvons pas nous en désintéresser, **en particulier lorsqu'il s'agit des filières qui correspondent à des atouts majeurs de notre économie départementale. Je pense bien sûr au tourisme, secteur important et porteur d'avenir.** C'est un fait : nous n'avons pas sur notre territoire un éventail de formations, courtes ou longues, à la hauteur de ce qui est sans doute notre force la plus évidente : l'attrait de notre patrimoine, de nos paysages, de nos modes de vie. Le chantier ici est énorme. Nous avons un rôle à y jouer.

Veillons à la **consolidation de notre pôle d'enseignement supérieur**, tournée vers les besoins de nos entreprises, vers des métiers d'avenir. Nous devons aussi encourager les formations œuvrant pour la **professionnalisation des services à la personne**. Le vieillissement de la population corrélé au besoin d'autonomie croissant de nos aînés appelle à l'émergence d'une véritable filière économique, créatrice d'emplois de toutes natures.

Plus près de nous encore, **dans nos collègues**, nous devons contribuer à la réussite scolaire des élèves en mettant à leur disposition les outils du XXI<sup>e</sup> siècle, **comme le cartable électronique**. Veillons à ce que les moyens pédagogiques ne soient pas à la traîne de ceux qu'utilisent couramment nos enfants hors de l'école. Je veux, dans ce domaine comme dans celui de **l'apprentissage des langues, donner plus d'atouts aux collégiens du Loir-et-Cher**, et vous aurez, mes chers collègues, à y travailler dans les mois qui viennent. Au-delà du cadre scolaire, nous devons aussi réfléchir à l'évolution de nos actions en matière de **lecture publique**, à notre façon de donner le goût de la lecture. Là aussi, il faut sans doute entrer plus activement encore dans l'ère des nouvelles technologies.

Un autre chantier, éminemment économique car créateur d'emplois directs mais aussi source d'attractivité pour notre département de Loir-et-Cher, **c'est celui de l'animation et de la culture**.

Nous devons y mettre en valeur l'identité du territoire, son patrimoine architectural et naturel, littéraire, culinaire (solide et liquide) et pour cela **travailler sur l'idée d'une marque. Faire aimer le Loir-et-Cher à ses habitants et à ses visiteurs**, c'est là encore une source de richesse et d'emploi.

**Et parce qu'il y a création de richesse, il peut y avoir solidarité : c'est notre deuxième grand enjeu.**

À cet égard, le premier chantier important est celui de l'autonomie. « Vivre, c'est vieillir, rien de plus », écrit Simone de Beauvoir. Et vieillir plus, c'est vivre plus longtemps. C'est formidable si c'est de façon autonome. C'est notre rôle : nous devons conforter le maintien à domicile d'aujourd'hui et préparer celui de demain. Au-delà du financement et de la gestion de l'APA et de la PCH, il nous faut concevoir un **accompagnement global des personnes âgées, des personnes**

**handicapées et de leurs familles.** Nous voyons bien que ceci est un tout ; l'assistance, l'information, la formation doivent être envisagées de façon coordonnée, et au plus près du terrain. Il nous faudra sans doute faire évoluer nos modalités de travail avec les communes et les communautés de communes, comme avec l'ensemble des acteurs du territoire.

**Quant aux parcours d'insertion, on ne peut se résoudre à l'accumulation des aides et des secours.** Notre objectif est aussi, clairement, l'autonomie, et l'autonomie passe par l'emploi. Dans ce domaine, soutenons les expérimentations, valorisons et renouvelons les actions réussies en lien avec les acteurs économiques.

Enfin, au travers de toutes ces actions de solidarité, **nous voyons bien se dessiner un chantier beaucoup plus vaste**, qui est celui de la **qualité du lien social** : entre les générations, les classes sociales, les activités professionnelles, les cultures, les centres d'intérêt.

Il y a là à construire, parfois à reconstruire des complémentarités et des solidarités locales disparues. Pour ce retour à une convivialité qui a parfois, hélas, un goût d'autrefois, n'hésitons pas à convoquer toutes les potentialités du progrès. Les nouvelles technologies peuvent contribuer à l'autonomie, créer des solidarités fidèles, des attentions constantes par-delà la distance, pour les personnes âgées, malades, handicapées, isolées, mais aussi faciliter le suivi au quotidien. **Nous nous engagerons rapidement dans la télégestion pour les aides à domicile et devons travailler avec les bailleurs sociaux pour des logements adaptés utilisant la domotique.**

Il y a là **un authentique rendez-vous de civilisation** que nous pressentons tous ici, même si nous ne saisissons pas encore, loin s'en faut, tous les moyens nouveaux qui s'offriront demain à notre volonté de vivre ensemble.

Troisième et dernier enjeu : **le développement équilibré et durable de nos territoires, équilibré** parce que durable, durable parce qu'équilibré.

**Équilibre entre la ville et la campagne**, leurs modes de vie complémentaires, **équilibre entre le nord et le sud de notre département ; équilibre aussi entre**

**l'industrie, l'agriculture et les services.** De cet équilibre, **je suis et je demeurerai le garant.**

Le garant pour marcher sur deux jambes : c'est ce qui nous rend forts.

Équilibre aussi entre **la valorisation et la protection de nos espaces naturels**, dont on comprend bien que l'une et l'autre se confortent mutuellement. Nous protégeons notre patrimoine naturel en le valorisant sur le plan du tourisme et des loisirs, et c'est en le protégeant que nous valorisons notre économie touristique.

J'appelle aussi « développement équilibré » **la diffusion égale, sur l'ensemble de notre territoire, des technologies de l'information**, réalisée aujourd'hui par le haut débit, demain par le très haut débit.

Équilibre obtenu grâce aux **transports interurbains**. Nous avons mis en place **Route 41 qui permet de voyager au prix de 2€ le trajet**, nous avons commencé **le transport à la demande** pour le même tarif. Il nous faut aller plus loin en généralisant le transport à la demande, en développant le co-voiturage et en simplifiant la billettique. Vous le savez bien, le transport est souvent le frein principal pour l'accès à l'emploi des femmes. Le second handicap étant celui de la garde d'enfants, il nous faut, dans la suite de notre site internet « assistante maternelle », augmenter l'information et faciliter les regroupements.

**Toujours par souci d'équilibre, enfin, nous devons jouer un rôle important auprès des communes qui disposent le moins de moyens.** Dans cet esprit de **solidarité territoriale** qui préside aujourd'hui à notre Dotation de solidarité rurale, nous devons sans doute réfléchir à **des aides de conseil technique, afin d'épauler des maires confrontés, seuls, à des opérations de plus en plus complexes.**

Nous le voyons bien : toutes ces problématiques sont si profondément imbriquées, interdépendantes, qu'elles appellent avant tout **une méthode de concertation** en profondeur, afin que les politiques des différents acteurs soient coordonnées.

**Les politiques économiques d'abord.** C'est le contact, l'échange permanent d'informations qui fait naître les idées nouvelles, qui crée les synergies et les projets communs.

Le rôle de notre institution est aussi de susciter la rencontre et le débat. C'est pourquoi nous porterons **un effort tout particulier sur l'animation de la conférence de l'économie.**

**Mais aussi les politiques des collectivités publiques.** Tous les chantiers que je viens d'évoquer ne relèvent pas formellement, loin s'en faut, de notre compétence. Ils concernent tantôt l'État, tantôt la Région, tantôt les Communautés de communes ou les bailleurs sociaux, en particulier pour les politiques d'habitat si importantes lorsqu'il s'agit de l'autonomie, tantôt les communes pour les équipements de proximité par exemple.

Je l'ai déjà souligné fin 2009, au début de la réforme des collectivités territoriales : **ce qui nous manque cruellement, c'est la coordination de nos actions. C'est éminemment le rôle de la Région, mais il nous faut constater qu'elle ne l'assume pas !**

À cet égard, **lorsqu'en 2014, à l'issue de ce mandat, le conseiller territorial siégera à la fois au conseil général et au conseil régional,** nous disposerons d'une coordination de fait, la coordination par les élus eux-mêmes, **pour autant cependant que nous sachions nous y préparer.**

C'est pourquoi **je vous propose, durant les trois années qui viennent, d'élargir notre regard sur nos politiques, au-delà des compétences légales (nous savons déjà le faire), au-delà aussi du territoire départemental :** l'avenir du Loir-et-Cher ne se joue pas qu'en Loir-et-Cher, mais peut-être aussi -qui sait ?- sur une interconnexion ferroviaire perdue dans la grande couronne parisienne,...ou peut-être encore sur une de ces filières de formations dont la concrétisation se décidera à Orléans, bientôt entre élus territoriaux.

Et puis il y a la Région, mais aussi les communautés de communes. Nous avons avec elles un autre rendez-vous qui s'impose : **c'est la restructuration des inter-communalités** qui est en marche, et qui doit être pour le Département l'occasion de réexaminer en profondeur la nature de nos relations avec elles, la coordination de nos politiques respectives.

**Bref, si tout ne dépend pas de nous, il dépend de nous de reconnaître le dialogue, la concertation tous azimuts et le partenariat** comme les conditions *sine qua non* de l'efficacité de nos politiques. Dialogue, concertation et partenariat **pas seulement au sein de notre territoire** départemental, mais à l'échelle régionale et nationale, **et vous savez que vous pouvez compter sur moi...**

Vous l'avez compris : la méthode d'échange, de dialogue ouvert et constructif que j'évoquai au début de mon propos est plus que jamais à l'ordre du jour. Notre défi, c'est non seulement de gérer, mais plus encore d'anticiper la complexité. Et nous devons prendre ce défi à bras le corps.

La recherche de la meilleure coordination, des possibles mutualisations, ce n'est ni plus ni moins que la recherche de la meilleure efficacité possible, donc de **la meilleure économie des deniers publics**. Bien entendu, je n'aurai garde d'oublier que nous ne pourrons conserver notre capacité d'investissement, notre dynamique, **qu'en poursuivant sur la voie d'une gestion rigoureuse. Considérons donc l'exigence de coordination comme un aspect essentiel de notre exigence de rigueur.**

Mes chers collègues, cette méthode de concertation, d'écoute, de réflexion et d'action en commun, je veux la poursuivre et l'amplifier avec vous, avec chacune et chacun d'entre vous durant les trois ans qui viennent.

**Léonard de Vinci, qui rêvait Romorantin en capitale de la France et peignait l'avenir, apportait ce conseil : « Faites que votre tableau soit toujours une ouverture au monde. »**

**Eh bien ! pour cette œuvre du Loir-et-Cher, pour ce projet enthousiasmant, soyez assurés que je reste ouvert à tous ceux, quelle que soit leur famille de pensée, qui veulent travailler avec nous, pour le bien-être de nos concitoyens et l'avenir de notre territoire de Loir-et-Cher ! »**